

L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

N° 8 – Novembre 2022

SOMMAIRE

Agenda 2

Edito 3

La Vie de l'ARCEA Valduc

Brèves 4

Escapade en Aubrac 6

Zoom sur

Les Directives anticipées
de fin de vie. 9

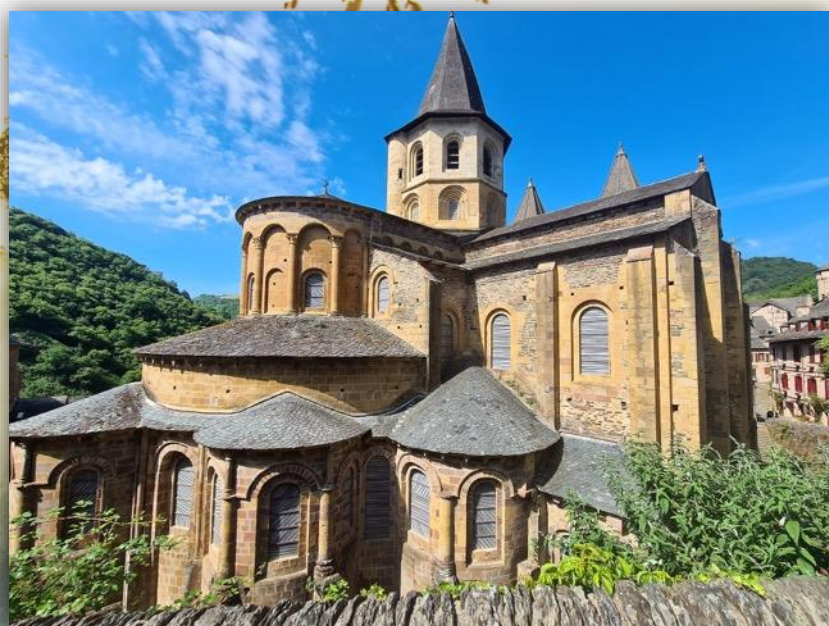
Dossier

Cité de la gastronomie et du vin
Accessibilité 11

Que font-ils de leur retraite ?

Radio-Amateur 15

Les Potins de la Marmotte 19



Agenda ARCEA Valduc

27 octobre 2022 – 14h00	Déambulation historique à Beaune
17 novembre 2022 – 14h30	Directives anticipées de fin de vie Conférence en collaboration avec l'association JALMALV
18 novembre 2022 13h30	Formation aux gestes qui sauvent
23 avril – 2 mai 2024	Joyaux des Iles grecques – croisière proposée par le bureau national de l'ARCEA

Brèves

Le 16 juin, l'ARCEA Valduc a eu le plaisir d'accueillir le **Conseil d'Administration de l'ARCEA**. La réunion s'est tenue le matin en zone résidentielle de Valduc, suivie par un déjeuner à la maison d'hôtes auquel Marianne Sécheresse, directrice du centre, nous a fait l'honneur de participer. L'après-midi fut consacré à la visite du centre et d'une installation.

La veille, la vingtaine de participants avait pu suivre une visite guidée du Dijon historique et passer la soirée dans un caveau pour un dîner convivial.

Suite des Brèves page 4



Depuis le dernier numéro de l'Echo des Toits, **l'ARCEA Valduc a le plaisir d'accueillir** Dominique Dutroncy

... **mais la tristesse de perdre** Paul Desrayaud, Jocelyne Raboisson, Thérèse Carteret, Marc Leyoudec, Henri Sorbier et Marie-Thérèse Renaud

L'édito

Richard Dormeval

Les vacances, le farniente et une belle météo ont permis à beaucoup d'entre nous de nous ressourcer et de vivre la rentrée avec énergie et dynamisme. Heureusement, car les nouvelles ne sont pas enthousiasmantes. Le COVID est toujours là, même si l'on cherche à l'oublier, guerre en Ukraine, inflation et pouvoir d'achat, crise de l'énergie : une accumulation de maux à laquelle il faut faire face, mais tous ces imprévus nous inquiètent et mettent à dure épreuve notre capacité de résilience.

De bonnes nouvelles viennent cependant se glisser dans ce tableau un peu sombre. Les pensions de retraite du régime général ont été revalorisées au premier juillet de 4% (ainsi que les pensions de réversion, l'Aspa et l'Asi) : cette augmentation s'ajoute à la hausse de 1,1% survenue en janvier.

Les pensions de retraite complémentaire Agirc-Arrco seront revalorisées de 5,12%. Cette augmentation sera appliquée au versement des pensions le 2 novembre.

Même si elles ne compensent pas les années de vaches maigres que nous avons connues, ces augmentations sont bienvenues dans le contexte économique actuel.

La réforme des retraites, que l'on croyait perdue, revient au premier plan de l'actualité. Une nouvelle série de consultations des partenaires sociaux est en cours, avec pour objectif de travailler sur un nouveau projet dès janvier 2023. Cette réforme est indispensable pour rétablir l'équilibre financier de notre système de retraite, mais aussi pour renforcer la solidarité, en travaillant sur les 42 régimes existants et l'uniformisation des règles de réversion. Cela sera difficile, face à une hostilité populaire très marquée, mais espérons que, cette fois, nous ne verrons pas une réforme insuffisante, qui mécontenterait presque tout le monde, et devrait être à nouveau modifiée dans quelques années.

Nos amis de l'UFR et de la CFR suivent bien sûr tout cela de très près : nous comptons sur eux pour nous tenir informés.

Côté ARCEA Valduc, les activités ont repris presque normalement.

Les randonnées du mardi sont toujours aussi prisées. En septembre, le déjeuner à la ferme de Charme (Valduc) a connu un beau succès, malgré une météo "taquine", et vous avez été nombreux à visiter la grande forge de Buffon et à assister à la conférence qu'Émeric Falize lui consacrait. Vous retrouverez ces événements commentés et illustrés dans ce numéro de L'Écho des Toits, ainsi que bien d'autres articles très variés que je vous laisse découvrir.

Notre section de Valduc se porte bien, mais nous nous soucions de la baisse sensible, depuis deux ans, du nombre d'adhérents. Celle-ci est essentiellement due au COVID qui a eu deux conséquences majeures :

- l'arrêt des activités, et donc la perte de contact avec et entre les adhérents,
- l'arrêt des relations avec le centre de Valduc, rendant difficile la recherche de nouveaux adhérents parmi les jeunes retraités.

Le forum des associations qui s'est tenu en septembre à Valduc, auquel nous avons participé, et le stage de préparation à la retraite de novembre, nous aideront certainement à inverser la tendance et à trouver de nouveaux adhérents. Mais nous comptons aussi sur chacun d'entre vous pour convaincre d'anciens collègues de rejoindre notre association.

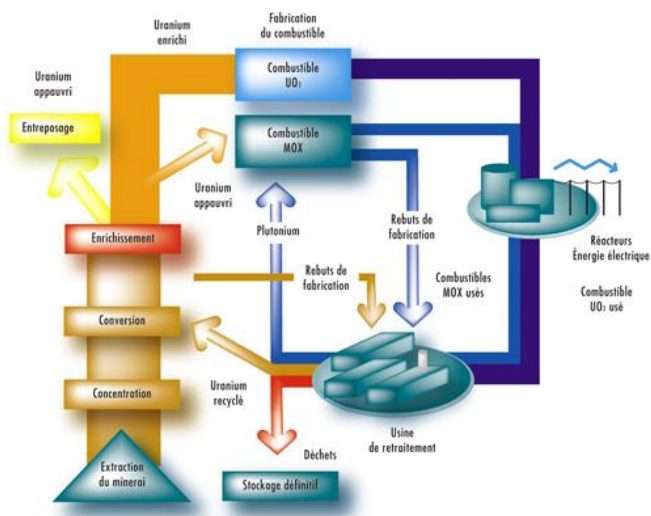
Comme chaque année en novembre, nous entrons dans la période de renouvellement des cotisations. Le formulaire est joint à ce numéro. Merci à toutes et à tous de nous être fidèles et de le retourner au plus tôt.

Nous vous tiendrons informés des activités futures. Mais dès à présent, retenez la date du vendredi 3 mars 2023, jour de notre prochaine Assemblée Annuelle à Is-sur-Tille. Après trois ans sans rencontre, nous aurons enfin le plaisir de nous retrouver pour cette journée conviviale et j'espère que vous serez nombreux à y participer. Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription.

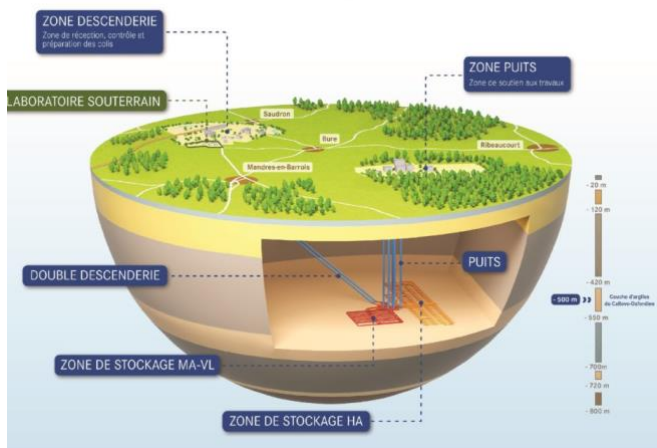
Lorsque vous recevrez ce numéro 8 de L'Écho des Toits, nous nous approcherons de Noël. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous au 3 mars.

Brèves de l'ARCEA Valduc

Le cycle du combustible nucléaire



LE PROJET DE STOCKAGE CIGÉO



Visite du centre ANDRA à Bure – Organisée par la SFEN Bourgogne Franche-Comté en 2021, cette visite, à laquelle étaient également conviés les membres de l'ARCEA Valduc, a finalement eu lieu le **9 juin dernier**. En raison des conditions spécifiques de cette visite, le groupe était limité à 12 personnes. Le N°9 de l'Echo des Toits reviendra plus longuement sur le centre de l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs situé en Haute Marne.

L'assemblée générale de la SFEN, le 20 mai dernier, a été l'occasion pour Régis Baudrillart, son président, de présenter aux participants les enjeux du cycle du combustible en France, élément essentiel pour la soutenabilité des parcs électronucléaires, qu'il s'agisse d'assurer l'alimentation des réacteurs en combustible, ou de gérer les différentes familles de déchets.



Déjeuner à la ferme... L'Assemblée annuelle de l'ARCEA Valduc, qui permet aux adhérents de se retrouver, a été annulée ces deux dernières années en raison de la pandémie COVID. Le **15 septembre**, un déjeuner champêtre réunissait près de cinquante personnes dans la joie et la bonne humeur malgré une météo maussade.



Buffon, enfin... Reportée à deux reprises, pour ces mêmes raisons sanitaires, cette journée a réuni, le **30 septembre**, une quarantaine d'adhérents qui ont découvert le musée et les forges de Buffon et assisté à la conférence d'Eméric Falize, astrophysicien au CEA et passionné par l'histoire de Buffon.

Le mystère astronomique de Buffon vous est raconté dans L'Echo des Toits N° 2 de novembre 2020.

Forum des associations – Belle initiative de l'ALAS et de la direction de Valduc que de créer ce forum des associations, les **15 et 20 septembre** à Valduc. Nous y étions présents pour nous faire connaître auprès des futurs retraités.

Du côté des randonneurs



L'ARCEA Valduc remercie Thierry Petit d'avoir conduit nombre de randonnées et lui souhaite de vivre de beaux jours en Haute Savoie où il a choisi de poursuivre sa retraite.



La générosité des randonneurs a permis d'attribuer la somme de 260 € à chacune des associations des amis du Val de Leuzeu (réhabilitation des vestiges d'un manoir fortifié, propriété de l'association depuis 2010) et de la rente de Chamerey (ancienne ferme devenue refuge associatif, à Fixin, site apprécié des randonneurs.)

Des bulles de Champagne pour une centenaire !



L'Arcea fête ses 50 ans mais Marcelle Muller, elle, a célébré ses 100 ans. Veuve de Roman Muller, second président de l'ARCEA de Valduc, elle a été retirée de la liste des adhérents en janvier, date de sa mise sous tutelle de son neveu. En effet, alors que je venais de lui rendre visite et de lui offrir son cadeau de fin d'année 2021, en lui promettant de célébrer ses 100 ans le 17/09/2022, elle a été placée en EHPAD par son neveu. Momentanément perdue de vue, j'ai appris qu'elle se trouvait à la Résidence Valmy. C'est là que Dany Bourgeois, Annick Maillard, Elisabeth Maitre, et moi-même, avons pu l'entourer au cours d'un repas pris dans un salon particulier de sa nouvelle demeure autour de nos cadeaux et d'une bouteille de champagne. Cette bouteille « 50 ans de l'ARCEA » lui a rappelé, avec beaucoup d'émotion, sa période passée au CEA et à l'ARCEA. Elle la garde précieusement en souvenir, ainsi que cette journée qui lui a apporté du bonheur.
Claude Robert



L'Aubrac, Randonnées et découverte

Jean-Luc Dumas

Un programme bien chargé

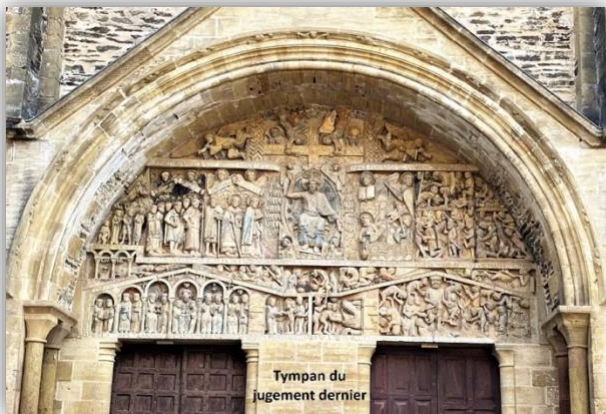
Cette année, le séjour a duré sept jours, du samedi 4 au dimanche 12 juin, avec hébergement dans deux hôtels¹, afin de rayonner sur la vallée du **Lot** et le plateau de l'**Aubrac**. Au programme, la visite guidée de **Conques** et son abbatale, la visite d'une ferme d'élevage d'autruches, la visite d'une coutellerie à Laguiole, la découverte des bourgs et villages : **Le Fel, Entraygues-sur-Truyère, Estaing, Espalion, Saint-Côme d'Olt, Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac, Recoules-d'Aubrac, Saint-Urcize, Chaudes-Aigues, Nasbinals**, ...et six randonnées en grande partie sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Le résumé des visites est présenté dans cet article (récit complet sur <https://arcevalduc.fr>).



Conques doit son origine à un ermite. Un certain Dadon se serait retiré, à la fin du VIII^e siècle, en ce lieu sauvage, pour y mener une vie contemplative. D'autres hommes pleins de piété le rejoignirent. La communauté pieuse s'accrut peu à peu, une église dédiée au saint Sauveur fut élevée dans ce lieu et le monastère adopta la règle de saint Benoît. Du vivant de son père Louis le Pieux, Charlemagne aurait, à plusieurs reprises, rendu visite au monastère, le plaçant sous sa sauvegarde et lui conférant le nom même de Conques. Curieusement, le destin de Conques paraît avoir été scellé au temps de l'empereur romain Dioclétien, lors des grandes persécutions du début du IV^e siècle. Loin d'ici, une jeune habitante de la cité d'Agen, Foy, convertie au Christianisme, avait en effet refusé de sacrifier aux dieux du paganisme et enduré pour cela le martyre, à l'âge de douze ans à peine. Au IX^e siècle, à une époque où le culte des reliques prenait de plus en plus d'ampleur, où la présence de corps saints entraînait pour l'abbaye qui les détenait un grand rayonnement spirituel, Conques s'en trouvait singulièrement démunie. C'est alors que ses moines, après plusieurs tentatives infructueuses, jetèrent leur dévolu sur les précieuses reliques de sainte Foy d'Agen, très vénérées en Aquitaine. Le rapt, appelé pudiquement « **translation furtive** », se situerait vers 866. L'arrivée de sainte Foy dans sa nouvelle patrie où elle multipliait les miracles, notamment envers les prisonniers et les aveugles, attira d'innombrables pèlerins venus de la France entière pour recevoir les bienfaits de la sainte. Cette situation nouvelle équivalait à une seconde fondation pour l'abbaye Conquoise dont l'expansion se poursuivra désormais, sans interruption pendant près de trois siècles. Grâce à la prospérité qu'elle engendra, elle permit l'éclosion aux IX^e et X^e siècles, d'une première génération d'œuvres d'art, avec notamment la célèbre statue-reliquaire de sainte Foy que les fidèles venaient vénérer dans une église à trois nefs précédées d'un clocher-porche.

¹ Auberge du Fel au-dessus d'Entraygues-sur-Truyère et Relais de L'Aubrac aux environs de Nasbinals

Parallèlement, le monastère de Conques qui détenait d'innombrables terres et prieurés dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres et qui avait aggloméré, à son contact, une population urbaine importante (3000 habitants environ), ne cessait d'étendre ses possessions en Rouergue et dans tout l'Occident chrétien, de Sainte-Foy de Cavagnolo au Piémont, à Horsham en Angleterre, de Sélestat ou même de Bamberg dans le monde germanique, jusqu'à la Catalogne et la Navarre. Mieux encore, Conques sut rivaliser d'influence avec Cluny lors de la *Reconquista* de l'Espagne septentrionale sur les musulmans, en fondant des églises ou en donnant des évêques aux nouveaux diocèses d'Aragon et de Navarre.



À la même époque, grâce à la découverte du tombeau de l'apôtre saint Jacques, Compostelle commençait à supplanter les autres grands lieux de pèlerinage du monde chrétien. La notoriété des miracles de sainte Foy était alors suffisante pour que Conques soit choisie comme ville d'étape sur l'un des quatre grands chemins français, celui qui partait du Puy-en-Velay. La grande période de Conques, du milieu du XI^e au premier tiers du XII^e siècle, correspond à celle de la construction de l'abbatiale. Sous l'impulsion de l'abbé Bégon III (1087-1107) en particulier, le monastère Sainte-Foy parvint à son apogée.

Prospère jusqu'au XVe, les trois siècles suivants furent pour Conques une succession de calamités : incendie en 1568 pendant les Guerres de religions, peste meurtrière de 1628, famines meurtrières suite à de mauvaises récoltes, et la période révolutionnaire qui provoque la fermeture du monastère et de l'hôpital de Sainte-Foy.

En 1837, un événement exceptionnel se produit par la venue de l'écrivain **Prosper Mérimée**, au titre d'inspecteur des Monuments historiques, qui attire l'attention des autorités gouvernementales sur l'état de délabrement de l'abbatiale romane. Cette tournée d'inspection, effectuée dans le cadre de son voyage en Auvergne, est à l'origine de la redécouverte, de l'étude et de la sauvegarde du patrimoine médiéval.

Notre visite guidée de l'abbatiale Sainte-Foy, (son tympan du jugement dernier, ses tribunes à l'étage, ses chapiteaux, et ses 104 vitraux contemporains au verre unique de Pierre Soulages), se fait au son d'une musique baroque. Une chorale, accompagnée de l'orgue et d'un quatuor à corde est en répétition. Notre guide, profite des pauses et silences, pour assurer ses commentaires et répondre à nos questions. Au-dessus de nos têtes, comme une âme en peine, prisonnier en ce lieu, un martinet, dans un vol incessant, slalome entre les piliers et les colonnades à la recherche d'une échappatoire.

Quant aux vitraux de Pierre Soulage, à chacun de se faire son opinion...on apprécie ou pas.





Loin de la tradition, comme sur le **Chemin de Stevenson**, certains pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle se font aider par des ânes pour porter leurs équipements.

Il existe 8 races d'ânes reconnues en France : l'âne de Provence (cher à Hugues Auffray), des Pyrénées, du Cotentin, l'âne grand noir du Berry, l'âne normand, le baudet du Poitou, l'âne bourbonnais élevé en Auvergne et l'âne Corse. Depuis quelques années, il fait son grand retour, avançant bête sur les sentiers, ou posant son pied entre les rangs de culture. En soit, un état d'âne.

La ferme aux autruches

Nous finissons notre journée du lundi de Pentecôte par la visite d'une ferme d'élevage d'autruches située à deux lieues de Conques. Malheureusement le risque de grippe aviaire nous empêche d'approcher au plus près ces oiseaux, les plus grands du règne animal actuel. Néanmoins la gouaille et l'humour de l'éleveur rendent cette visite instructive et fort distrayante.

Le but principal de l'élevage d'autruches en France est la commercialisation de la viande sous forme de steaks, de rôtis et de terrines, la vente d'œufs, de cuirs, de plumes, de graisse... 4800 tonnes de viande d'autruche sont consommées annuellement en France, 1500 tonnes étant produites dans l'hexagone, la majorité des exportations provenant de l'Afrique du Sud. C'est une viande rouge qui se cuisine comme le bœuf, moins grasse et contenant très peu de cholestérol.



L'élevage d'autruches s'est implanté en France dans les années 90, ce qui est le cas pour notre éleveur. On décompte pour ces années jusqu'à 150 élevages, et actuellement pas plus de 50. Les raisons de cette forte diminution sont diverses : le métier était nouveau, beaucoup d'éleveurs n'étaient pas issus du milieu agricole, il n'existait pas d'abattoir spécifique aux autruches, le durcissement de la législation qui impose à l'éleveur d'être titulaire d'un certificat de capacité et être soumis à une autorisation préfectorale.

...Suite page 18



Claude Robert
Membre de Jalmalv Dijon

Le regard porté sur la mort dans notre société s'est modifié au cours des siècles et poursuit son évolution, comme nous le montre la succession des différentes lois se rapportant aux soins palliatifs depuis les premières : loi Kouchner en 2002, Leonetti en 2005, Claeys-Leonetti de 2016 et jusqu'à, récemment, la proposition Falorni en questionnement. La notion de « dignité » évolue de plus en plus vers celle de « liberté », terme expliquant, en partie, les débats actuels.

Penser sa fin de vie ne nous rapproche pas d'elle.

De nombreux organismes proposent, à ce sujet, des contrats d'organisation matérielle et financière depuis bien des années sans que cela ne choque ni n'empêche d'y souscrire. Mais où en sommes-nous sur le plan de **l'humain** proprement dit, des peurs, de l'angoisse, de la solitude, de la maladie grave, des souffrances physiques et morales, du handicap... et des solutions possibles et envisageables pour l'avenir proche ou lointain ?

La mort fait partie de la vie - Si nous avons appris à gérer notre vie, et parfois nos obsèques, qu'en est-il de notre fin de vie et de **notre liberté** face à elle ? Et pourtant la mort reste un moment social, sociétal.

Nous avons tous entendu parler des lois sur la fin de vie, de l'euthanasie, de l'accompagnement en établissement ou à domicile, parallèlement au déploiement des soins palliatifs, de la médiatisation de l'affaire Lambert ou de la souffrance de certains de nos proches condamnés à survivre seuls en Unités de Soins de Longue Durée... Mais qu'en est-il vraiment ? Savons-nous clairement de quoi il s'agit ? Et du choix, des décisions à prendre face à la souffrance, parfois traumatisante, des êtres proches, etc ?



JALMALV (Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie), association active à Dijon depuis 35 ans, œuvre essentiellement pour le respect de la dignité humaine, de la vie, sans chercher à l'allonger ni à l'écourter. Elle s'appuie sur des bénévoles, légalement reconnus, sérieusement formés à l'accompagnement de personnes atteintes de maladie grave, de personnes âgées fragilisées, de personnes en fin de vie et de leurs proches ainsi que de personnes endeuillées. Ce bénévole est là en tant qu'humain, solidaire, conscient de la vulnérabilité, responsable. Il rencontre la personne qui le souhaite pour réhabiliter **sa dignité d'être**, il l'écoute, la rassure, pour **lui permettre de Vivre, de ne pas s'estimer seul, de se sentir exister socialement**, malgré son état physique et sa souffrance morale.

Les équipes de Jalmalv suivent, par ailleurs, de près et font connaître les lois établies et leurs évolutions. Elles se proposent d'éclairer ceux qui le souhaitent sur ces lois souvent mal connues. Elles organisent sur demande des réunions pour présenter les **Directives Anticipées** et les procédures à suivre pour les établir, pour évoquer l'importance de choisir une **personne de confiance** pour être leur porte-parole de ce qu'ils souhaitaient ou pas, s'ils n'ont plus la capacité de l'exprimer par eux-mêmes.

L'association JALMALV a pour objectifs de regrouper toutes les personnes soucieuses de :

- Contribuer au déploiement de la culture palliative
- Agir dans la société pour faire évoluer les attitudes face à la maladie grave, au grand âge, à la mort et au deuil
- Contribuer aux recherches sur les besoins des personnes gravement malades et/ou en fin de vie et de leurs proches
- Accompagner :
 - Quel que soit l'endroit où elles se trouvent, les personnes atteintes de maladie grave, les personnes âgées fragilisées, les personnes en fin de vie, et leurs proches
 - Les personnes en deuil.
- Offrir aux accompagnants bénévoles, aux familles et aux soignants, une possibilité d'échange, de soutien.
- D'assurer la formation et l'encadrement des bénévoles

JALMALV-DIJON est une association laïque et apolitique.



JALMALV- DIJON et son antenne « En Auxois »

Maison des Associations - Boîte E7- 2 Rue des Corroyeurs - 21068 DIJON CEDEX -
SIRET : 42934460900012

03 80 41 87 18 (répondeur) / jalmalv.dijon@wanadoo.fr

www.jalmalv-dijon.fr /  **JALMALV Dijon**

L'association JALMALV

vous présentera ses activités et vous donnera plus d'informations
pour la rédaction des Directives Anticipées,
au cours d'une conférence animée par

Mme Dominique Barrière,

Présidente de Jalmalv Dijon,

Judi 17 novembre 2022 à 14h30¹

Maison des Associations.



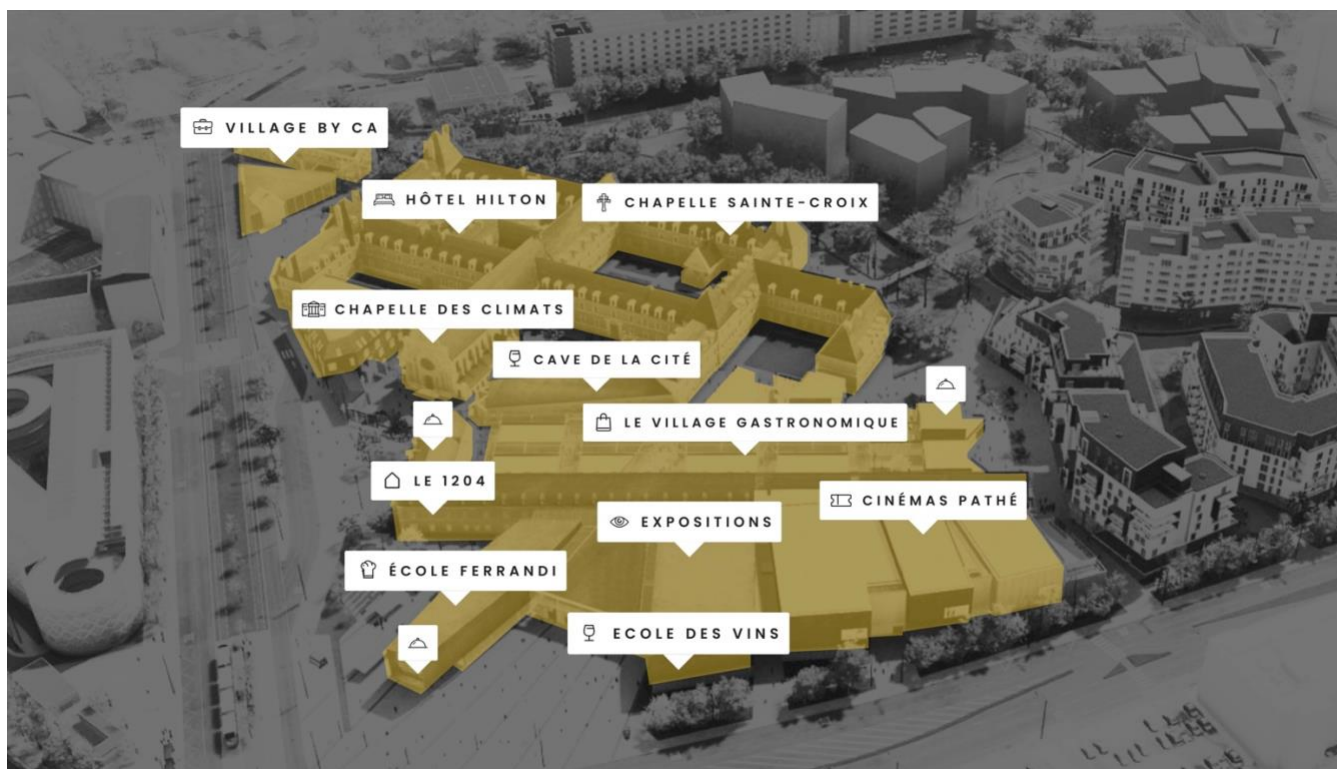
¹ Inscription auprès de com.arcea.va@gmail.com pour mieux vous accueillir

Cité de la Gastronomie et du Vin de Dijon

La sous-commission accessibilité donne le feu vert à son ouverture.

Joël Molherat

La Cité de la Gastronomie et du Vin de Dijon a ouvert ses portes le 6 mai dernier. Elle est composée de nombreux établissements, tous ouverts au public, et pour que chacun puisse y déambuler en toute sécurité, les points d'accessibilité doivent être vérifiés et validés. C'est sous cet angle que nous avons choisi de vous en parler puisque l'un des membres de l'ARCEA Valduc, comme nous vous l'avions déjà signalé dans un numéro précédent, siège au titre de l'Union Française des Retraités au sein de la sous-commission accessibilité de la Côte d'Or.



Durant le 2^{ème} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022 cette instance s'est réunie une fois par mois pour examiner les 101 dossiers de demandes d'Attestation d'accessibilité (AT) aux ERP¹ aux personnes handicapées ou âgées au sein de la cité de la gastronomie et du vin de Dijon.

Pour rappel², la sous-commission accessibilité a pour objectif d'émettre des avis à la dérogation à l'accessibilité dans trois cas :

- Impossibilité technique en raison de contraintes architecturales ou environnementales,
- Disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences sur l'exploitation du lieu, en fonction des coûts estimés pour la mise en accessibilité,
- Préservation du patrimoine, pour les bâtiments classés.

¹ Établissement recevant du public

² Echo des Toits N° 4 – rubrique Zoom



Parvis

La cité de la gastronomie et du vin est un ensemble d'ERP neufs, aucune dérogation n'a été émise, sauf pour les parties de l'ancien hôpital général qui ont été conservées au titre de la préservation du patrimoine architectural, comme la chapelle des climats. Les mesures d'accessibilité exposées dans les dossiers de demande d'AT à la Direction Départementale des Territoires devront être intégralement réalisées. Conformément au cahier des charges du projet de construction de la cité de la gastronomie et du vin, il est demandé à la sous-commission accessibilité du département de contrôler que les engagements technique et organisationnel retenus par la DDT sont réellement exécutés et qu'ils sont efficaces pour les personnes en situation de handicap.

Le 28 avril, en présence, de l'architecte, d'un représentant de la ville de Dijon, du maître d'œuvre (Groupe EIFFAGE), des maîtres d'ouvrage, de la DDT Côte d'Or, les membres de la sous-commission accessibilité ont réalisé ces contrôles sur les différents lieux de la Cité de la Gastronomie et du Vin. Dans la grande majorité, des engagements techniques pris par les différents propriétaires de ces ERP ont été mis en œuvre, mais la sous commission accessibilité a constaté quelques écarts que je présente ci-après.

Hall d'entrée



Une seule rangée de clous au sol ne permet pas au non ou mal voyant de les identifier lorsqu'il balaie le sol avec sa canne blanche.

Après échange avec le maître d'œuvre, une deuxième rangée de clous sera placée en parallèle de la première.



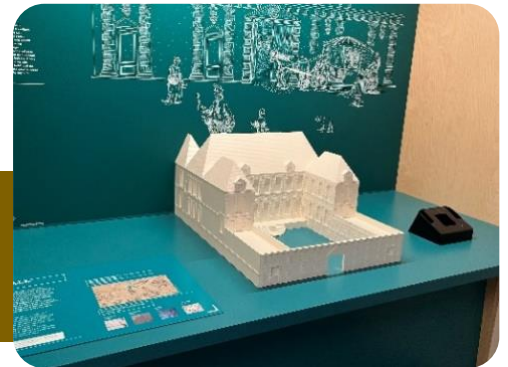
Un membre de la sous-commission accessibilité teste avec succès la facilité d'accès au bureau d'accueil.



Constat - Manque d'information pour orienter les visiteurs aux différentes salles du rez de chaussée, de l'étage et à l'ascenseur, ainsi qu'au bureau accueil. Le maître d'œuvre explique qu'ils ont privilégié l'humain. Dès l'entrée une hôtesse est présente pour prendre en charge la personne et la diriger. Ces personnes d'accueil sont formées. L'association « Voir ensemble » souhaite que l'on place à l'entrée une maquette 3D de l'ensemble du site afin de faciliter l'autonomie des non ou mal voyants.

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine –

Toutes les maquettes architecturales sont placées à une hauteur permettant l'approche d'une personne en fauteuil.



Toilette 1^{er} étage



Un membre de l'association des Paralysés de France teste avec son fauteuil l'accès aux toilettes. Dans le cas présent, l'ouverture de la porte est difficile. Des impossibilités de préhension du système de fermeture de porte ont été également identifiées, en cas de handicap de la main.

Magasins (le fromager)

L'ensemble des mesures d'accessibilité formalisé dans l'AT a été réalisé pour tous les magasins de vente.



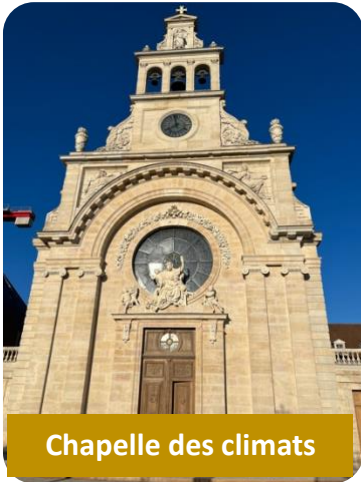
Cinéma

Dans le hall du cinéma et à l'étage, la signalisation est insuffisante. En salle, il a été testé avec succès une assistance - application TWAVOX* - audio pour malvoyants et malentendants.



Twavox est une application d'assistance audio pour smartphones, tablettes et autres appareils mobiles. Téléchargeable gratuitement, elle est dédiée à l'accessibilité culture pour les personnes en situation de handicap visuel ou auditif. Elle vous permet de

- Regarder confortablement un film (renforcement sonore)
- Accéder à l'audiodescription d'un film
- Lire les sous-titres sur votre appareil mobile
- Ecouter une pièce de théâtre ou une conférence



Chapelle des climats



Lieu de dégustation de 3000 références de vin et restauration - un membre de la sous-commission teste avec succès l'élévateur permettant l'accès à la terrasse et à la cave de dégustation de vins.



La personne en fauteuil roulant ne peut pas utiliser seule la rampe d'accès à la chapelle des climats. La déclivité est trop importante et il est impossible de la rallonger. Un bouton d'appel sera installé.



Salles d'expositions permanentes et temporaires

La scénographie et les maquettes présentes ont été pensées en prenant en compte les différents handicaps physiques ou cognitives

La journée s'est terminée par un débriefing à chaud. La sous-commission accessibilité retient que les engagements pris par le maître d'œuvre, les maîtres d'ouvrage et la mairie de Dijon ont été respectés. Des points restent à améliorer : la signalisation dans l'ensemble de la cité gastronomique et du vin est insuffisante, le réglage des portes (ouverture/fermeture) est à faire, les nez de marche sont peu efficaces et la disposition des clous dans le hall d'entrée est à revoir.

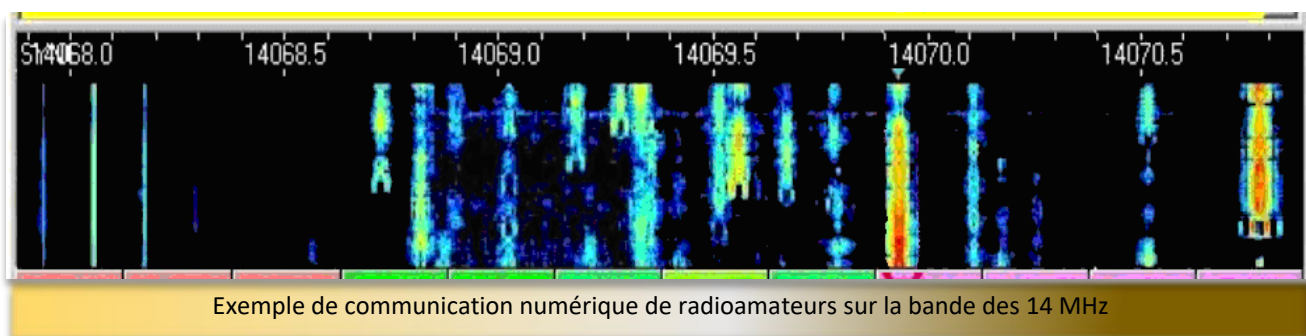
Le lendemain, la sous-commission accessibilité s'est réunie à la DDT pour donner un avis favorable sur la réception des travaux des établissements visités.

Le feu vert est donné à l'ouverture de la cité gastronomique et du vin de Dijon.



LA RADIO... Mais, c'est très simple !

Christian Gondard entre au CEA en 1982. Après un début de carrière à Saclay comme ingénieur dans le domaine de la R&D pour les centrales nucléaires, il arrive à Valduc en 1996, lors de la restructuration de la DAM, et occupe divers postes dans le domaine de la conception et de la fabrication. Il termine sa carrière de 2017 à 2021 à l'Autorité de Sûreté Nucléaire comme chargé d'affaire pour la sûreté de certains équipements sous pression des centrales EDF.



L'Echo des Toits – Christian Gondard, d'où vous vient cette passion pour le radioamateurisme ?

Christian Gondard – J'ai passé toute mon enfance dans un petit village de Touraine et il se trouve que notre voisin ... était radioamateur ! Début des années 60, c'était déjà un vieux monsieur et ce n'est que bien plus tard que j'ai connu l'histoire de sa vie passionnante... guerre de 14-18 dans les transmissions, radioamateur dès les années 20, participation à la résistance pendant la guerre de 39-45. Quoiqu'il en soit la présence de grandes antennes dans son jardin et quelques visites dans son atelier (il avait construit tout son matériel) m'ont tout de suite intrigué, et m'ont conduit à faire de l'écoute avec le poste radio de mes parents sur la bande de 40 mètres de longueur d'onde où on trouvait des radioamateurs émettant en phonie, mais aussi beaucoup d'émetteurs de radiodiffusion du monde entier. Pour le petit garçon de 8-10 ans que j'étais, entendre des voix et de la musique venant de l'autre bout de la planète était magique, malgré des moyens techniques très simples ! Comme beaucoup, le premier récepteur que j'ai fabriqué était un poste à galène, vers 1963, puis en 1967 un poste « à réaction » avec deux tubes alimentés en « haute tension » (50 volts quand même !) par quatre batteries de 12 volts en série suivant les conseils de ce voisin. 55 ans plus tard, ma passion pour le radioamateurisme est toujours aussi forte, même si mes centres d'intérêt ont évolué avec la technologie.

L'EDT - Comment devient-on radioamateur ?

CG - C'est une activité « de loisirs » qui a toujours été très encadrée par l'Etat en raison notamment de la possibilité de transmettre des informations en dehors des moyens officiels contrôlés par l'Etat... C'est pourquoi les radioamateurs doivent posséder un certificat d'opérateur obtenu lors d'un examen, lequel consiste à vérifier que l'on possède les compétences techniques nécessaires, la connaissance de la réglementation et des procédures et les capacités à émettre et recevoir. En France et dans beaucoup de pays, l'attribution de cette licence est conditionnée à une enquête de sécurité, destinée à vérifier l'absence de risques du point de vue de l'Etat : espionnage, criminalité, ... et bonnes mœurs ! De nos jours, ces « vérifications » sont très allégées. Quand j'ai obtenu mon certificat d'opérateur en 1972, j'ai été convoqué à la DST, Direction de la Sûreté du Territoire, actuelle DGSI, Direction Générale de la Sécurité Intérieure, dans une salle en sous-sol mal éclairée et une enquête de Gendarmerie auprès des voisins et de mon lycée avait été diligentée ! Quand le détenteur d'un certificat possède son propre matériel d'émission-réception, l'Etat lui attribue un indicatif qui permet une identification unique au niveau mondial. Mon indicatif est **F** (pour France) **6FTB**. Les radioamateurs ne se connaissent que par leur indicatif et leur prénom !

L'EDT – En quoi consistent les communications entre radioamateurs ?

CG – Leur contenu ne doit concerner que des aspects techniques ou scientifiques. Il est interdit d'avoir des échanges de nature politique, commerciale, religieuse, polémique... Les communications entre radioamateurs sont d'ailleurs écoutées par des services de l'Etat, tout comme l'Etat peut accéder, pour les mêmes raisons, à l'ensemble des données échangées sur les réseaux sociaux.

Chacun a la possibilité d'adapter son trafic en fonction de ses goûts et de ses compétences. Il existe des compétitions nationales et internationales destinées à contacter le maximum de stations durant une période donnée, de pratiquer du trafic en code morse à grande vitesse, de rechercher les contacts les plus lointains, ou tout autre règle « du jeu ». Je participe à certaines compétitions de manière assidue et sérieuse, comme le championnat de France et le championnat du Monde où je figure souvent dans les 10 premiers de ma catégorie (France- faible puissance).

L'EDT – Des étapes de « progression » dans ce hobby ?

CG – Après mes débuts, concentrés sur la réception des émetteurs de radiodiffusion et des radioamateurs émettant en phonie, j'ai eu la chance, après le déménagement de notre famille à Châlons en Champagne en 1969, d'avoir accès au radio-club et à une station radioamateur d'une Maison des Jeunes. Bénéficiant de la formation des membres compétents en électronique, j'ai appris à émettre et recevoir des messages en code morse. Le matériel mis à disposition au club m'a permis de me familiariser avec le mode opératoire des radioamateurs et de faire beaucoup d'écoute ... et un peu (beaucoup) d'émissions essentiellement en morse. Ne le répétez pas... à l'époque l'émission n'était autorisée qu'à partir de 16 ans... Il doit y avoir prescription ! Mon certificat d'opérateur obtenu en 1972 m'a permis d'utiliser « officiellement » le matériel du club en émission. J'ai ensuite fabriqué mon premier émetteur-récepteur d'une puissance de 2 watts (équivalent à la puissance d'une lampe de poche) me permettant d'émettre en morse et en phonie. C'est ce qui m'a permis d'obtenir mon indicatif en 1978. Avec des bouts de fils tendus (discrètement !) dans le jardin de mes parents en guise d'antenne, j'ai réalisé environ 10000 liaisons en 1978 et contacté de très nombreux pays aux quatre coins du monde !



Mes (discrètes) antennes en 1978
et ma première station
« personnelle »

Depuis 1980 je continue à pratiquer le radio amateurisme... J'améliore... je diversifie mon matériel, et j'aborde des thématiques encore plus variées en suivant l'évolution des techniques et de la technologie. Mon activité est assez soutenue, mais j'essaie de conserver un équilibre avec la vie de famille et mes autres activités et loisirs. Je profite de ces lignes pour remercier mon épouse (ancienne cibiste par ailleurs !) qui ne m'a jamais empêché d'assouvir cette passion – un peu dévorante malgré tout ! Mon mode d'émission préféré reste le code morse qui permet souvent de réaliser des liaisons, même quand les conditions de propagation sont mauvaises.

L'EDT – Quels sont vos centres d'intérêt en tant que radioamateur ?

CG – Le radioamateur est d'abord un communicant qui échange des informations techniques et scientifiques, qui sont souvent l'occasion de se découvrir des points communs ou d'autres passions quelquefois bien éloignées de la radio ! Je continue à rechercher des correspondants... C'est ce que l'on appelle « la chasse aux DX ». Elle concerne une liste de pays ou d'entités dont la définition ne recoupe pas entièrement la liste des pays reconnus par l'ONU. Des critères d'éloignement ou de statut politique ont conduit à établir une liste d'environ 330 entités séparées, au sens des radioamateurs. Au fil des années mon carnet de chasse s'est rempli et il ne m'en reste plus qu'une dizaine à contacter, essentiellement des îles désertes dans le Pacifique... et la Corée du Nord ! Cette chasse se concrétise par l'échange de cartes qui officialisent la réalisation de ces échanges. Ces cartes sont souvent personnalisées et constituent au fil des années une collection chargée de souvenirs. Une autre constance depuis mes débuts est l'utilisation de la télégraphie (le morse) qui représente environ 80% de tous mes contacts.



Sur le plan technique, la construction et l'utilisation d'émetteurs-récepteurs me passionne. Je les réalise selon des schémas disponibles ou modifiés.

Mon local, situé au sous-sol de la maison, concentré de technologies radio, en est rempli, et j'essaie de les utiliser tous de temps en temps.

Depuis une dizaine d'années je pratique l'émission radio depuis des points culminants... des montagnes ou les sommets plus modestes de la région. Au-delà du challenge technique (concevoir et faire fonctionner une station radio complète : antenne, poste radio et batterie, qui soit facilement transportable et fiable), cela permet d'associer l'utile (la radio) à l'agréable (la randonnée).















L'EDT – Quels sont vos meilleurs souvenirs lors de vos activités de radioamateur ?

CG – Au-delà de l'aspect humain dont je vous ai parlé précédemment, de grands moments m'ont marqué sur le plan technique. Je pense notamment à la réception en 1976 de mes premiers échos radio réfléchis sur la Lune. Ce projet mis en place avec un groupe d'étudiants de mon école d'ingénieurs avait nécessité la réalisation et l'installation d'un matériel assez imposant (antennes et amplificateur) sur le toit de la résidence universitaire, ce qui nous avait valu la visite de la gendarmerie de Villeurbanne !

**73 QRO de Christian F6FTB –
Bien amicalement à toutes/tous de Christian F6FTB -**

L'Aubrac – suite de la page 8 -

Bien sûr, notre curiosité était plus orientée sur les aptitudes et mœurs de l'animal et sur les sujets culinaires :

-  La taille de l'oiseau, 2 mètres et 90 kilos en moyenne pour les femelles, jusqu'à 2,80 mètres et 150 kilos pour les plus gros mâles.
-  Le mâle possède un plumage noir avec l'extrémité des ailes blanches tandis que la femelle a un plumage brun terne.
-  Son espérance de vie est d'environ 70 ans (40 ans en captivité).
-  Elle peut courir à la vitesse de 40 km/h pendant une demi-heure et atteindre lors d'un sprint une vitesse moyenne de 70 km/h avec des pointes à 90 km/h sur de très courtes distances.
-  Elle peut sauter 1,50 mètres de hauteur et 4 mètres en longueur (d'où des clôtures d'enclos supérieures à 2 mètres).
-  Son cerveau est plus petit que ses yeux,
-  Les autruches sont essentiellement herbivores, elles mangent de l'herbe, des graines, des bourgeons. L'éleveur leur apporte des céréales pour compléter ses besoins nutritionnels.
-  Contrairement à la majorité des oiseaux, les autruches mâles (comme également les canards et oies) possèdent un pénis.
-  Lors de la parade nuptiale, le mâle exécute des mouvements circulaires du cou, écarte les ailes, déploie ses plumes en éventail, les dresse et les agite, se mettant parfois à genoux sur le sol pour exhiber son plumage.
-  La masse d'un œuf est comprise entre 1,2 et 1,8 kg. Il faut 45 minutes de cuisson pour obtenir un œuf dur, 30 à 35 minutes pour un œuf mollet, et en omelette l'équivalence est de 2 douzaines d'œufs de poule.
-  La ponte commence de mars jusqu'à septembre. Le mâle est mis en enclos avec 2 à 3 femelles. Les œufs sont prélevés chaque soir lorsque le nid n'est pas protégé par l'un des parents (pendant la distribution de nourriture) en approche avec un véhicule pour éviter tout risque (une autruche peut tuer un homme d'un coup de patte). Cinquante œufs peuvent être ramassés pour chaque femelle durant une saison.
-  Une fois ramassés, les œufs sont aseptisés, puis mis en incubateur pendant 41 à 44 jours à 36,2 °C. Lorsque les petits percent la poche à air, les œufs sont retirés de l'incubateur pour être mis dans un éclosoir, puis en nurserie.
-  Le cuir d'autruche fait partie des **cuirs exotiques**, comme ceux du kangourou ou de l'alligator. Il est très recherché en maroquinerie et en haute couture pour sa grande qualité et sa souplesse.
-  Passant la majeure partie de son temps en extérieur, l'autruche s'est très bien adaptée à nos conditions climatiques, ne craignant ni la pluie, ni le froid et les chutes de neige.

Selon la légende, en cas de danger, les autruches **mettent leur tête dans le sable** afin de se cacher ou par simple refus d'affronter un danger. Il faut tordre le cou à cette légende : L'autruche vit dans des régions souvent désertiques ou semi désertiques d'Afrique où le sol est le plus souvent sableux. Pour se nourrir, l'oiseau passe ses journées à **fouiller le sable à la recherche de sa nourriture** favorite (graines d'arbres et d'arbustes, fruits, fleurs, herbe, et parfois quelques invertébrés). Pour cela, elle utilise son grand et long cou afin d'atteindre le sol avec son bec et attraper sa nourriture. Il est donc normal que nous autres humains, nous la voyions le plus souvent la tête baissée, proche du sol, pensant qu'elle enfouit sa tête dans le sable.

Néanmoins, nous avons constaté, qu'au moment de payer leur tournée, certains, les plus radins font l'autruche. Le cheptel de notre éleveur évolue entre 50 et 120 individus. Son exploitation s'arrêtera d'ici peu, à la prise de sa retraite. Son fils préférant s'orienter vers l'élevage de bovins, moins contraignant en main-d'œuvre et personnel. Notre visite se termine par un passage à la boutique pour l'achat de terrines, de maroquinerie en cuir d'autruche, et d'œufs d'autruche décorés.

Dans le prochain numéro de L'Echo des toits, nous vous ferons découvrir la visite d'une coutellerie à Laguiole.

Les potins de la marmotte

La marmotte s'interroge... Notre beau pays, envié fut un temps par nos voisins européens pour ses avancées dans de nombreux domaines (aéronautique, maritime, nucléaire, médical...) ne prend-il pas un peu l'eau ?

A l'heure où l'indépendance énergétique apparaît comme un atout considérable, nos coups de frein nucléaires réitérés ne relèvent-ils pas d'erreurs magistrales ? Outre le retard occasionné dans la production d'une énergie essentielle, décarbonée, nous avons perdu un savoir-faire dont notre EPR a du mal à se remettre. Que dire du recours à l'éolien (*source intermittente à faible rendement*) qui nécessite le soutien des ressources fossiles dont on ne veut plus ? Que dire, par ailleurs, du culte désormais voué à la voiture électrique ? L'adhésion à celle-ci implique fortement l'adhésion au ... nucléaire, lequel n'est pas la tasse de thé de nos amis verts. Si ce type de véhicule est envisageable, il n'est pas pour autant écologique. D'ailleurs, le Conseil de l'Europe précise bien (*en lettres minuscules*) que ce pari est incertain, la production de véhicules électriques nécessitant d'avoir recours (*au mépris de ... l'écologie et à quel prix ?*) à des métaux rares tels que le nickel, le lithium et le cobalt dont la disponibilité future n'est pas assurée.

En observant les glaciers proches, la marmotte s'interroge également sur le réchauffement climatique. Leur fonte s'est amorcée depuis longtemps déjà, bien avant l'ère industrielle. Notre planète a déjà vu fondre sa banquise, la traduction de Groenland étant « pays vert ». Certes, la pollution industrielle donne sans aucun doute un coup de pouce à la remontée indéniable du thermomètre, mais il semble bien prétentieux de vouloir inverser la course du soleil. Ce qui précède ne doit pas donner à penser que nous devons abandonner l'idée de transition écologique. Au contraire, faute de pouvoir stopper ce réchauffement, il faut s'y adapter, en diversifiant nos cultures, en gérant différemment nos ressources en eau, en reboisant là où l'on a déforesté... Certains orages sont sans doute plus fréquents ou violents que par le passé, mais pour pallier les inondations « systématiques » il suffirait souvent de favoriser l'écoulement des eaux (ou leur retenue en bassin), sans donner la priorité à la sauvegarde des grenouilles et en arrêtant, par ailleurs, de construire dans des secteurs que les « Anciens » considéraient déjà comme inconstructibles. La transition écologique ne doit pas être abordée de façon politicienne, mais avec discernement.

Outre les cultures à adapter à l'évolution climatique, ne faut-il pas revoir notre propre Culture ? L'enseignement de notre langue n'est plus une priorité et cette déculturation progressive semble avoir de beaux jours

devant elle. Les mathématiques sont également en perte de vitesse et les cours abandonnés vont être réintroduits en terminale, mais ... facultatifs ! Ce qui n'arrange rien, l'enseignement manque de

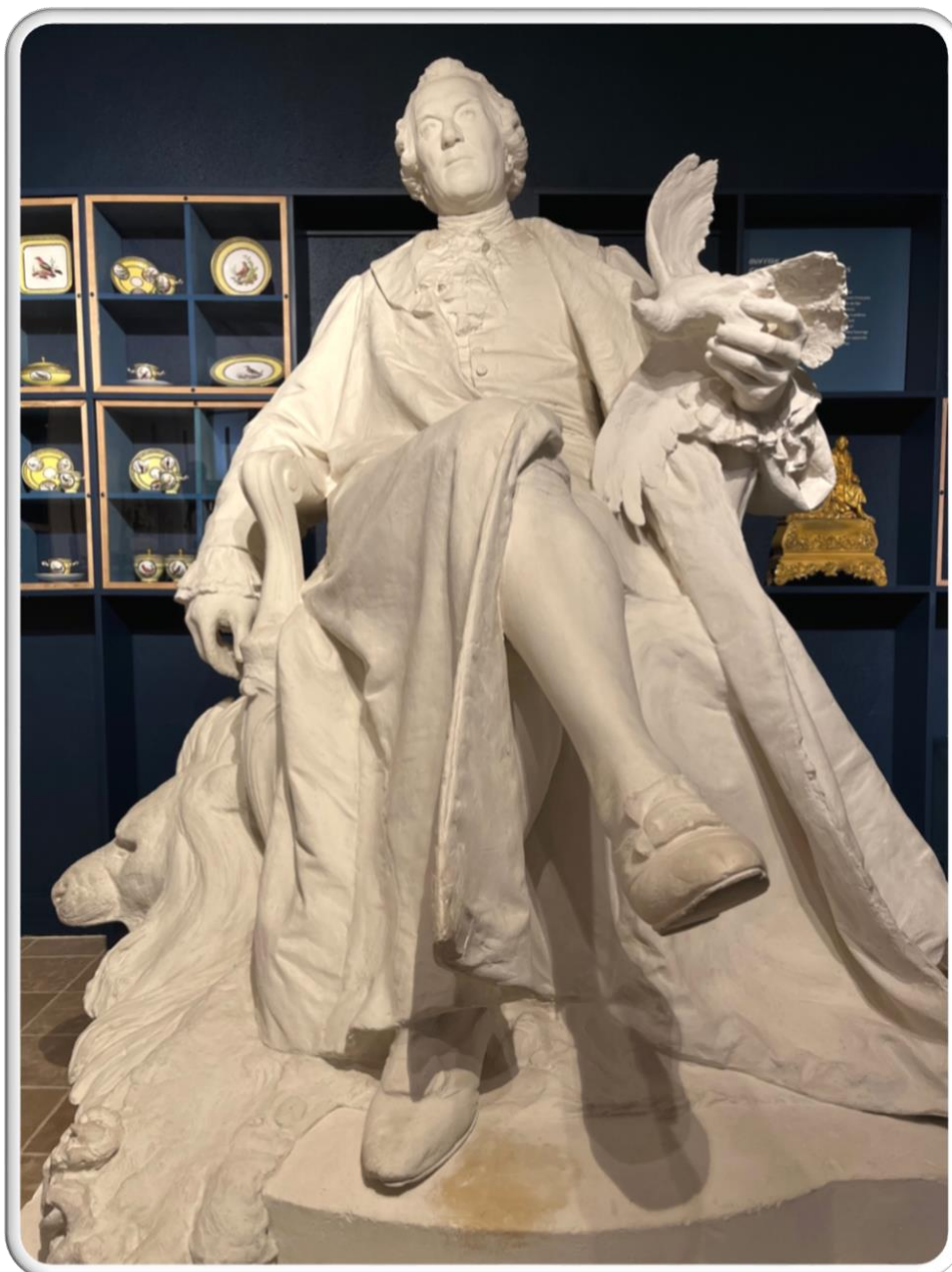


professeurs (*nombre d'entre eux rendant la blouse en raison de la faiblesse du traitement, du manque de soutien ou de considération*) et l'on est réduit à recruter sur un simple entretien avec des candidats à un changement de métier. On atteint les sommets en appelant ce type de sélection en trente minutes : « job dating » !! Au risque d'apparaître passiste, la marmotte se souvient de cette époque lointaine où aucun n'était laissé sur le bord du chemin. Chacun, quelle que soit son origine sociale, était orienté à bon escient, au bon moment et avec moins de moyens. Les réformes sont arrivées en se marchant sur les pieds, conduisant notamment et rapidement à l'abandon des filières techniques et des métiers manuels. **La beauté d'un métier ne se mesure pas à la hauteur du diplôme qui permet de l'exercer !**

Alors que le soleil décline à l'horizon, la marmotte s'interroge encore. En montagne, ses petits pourront aller danser sous la lune et rentrer tard au gîte. Mais en sera-t-il de même dans chacune de nos cités ? L'augmentation continue de la violence, du refus de notre société et des devoirs qu'elle impose à chacun ne seraient que des vues de l'esprit, un « sentiment » d'insécurité ? Comment a-t-on pu en arriver là ? Soyons clair : il est de notre devoir d'accueillir ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus vivre là où ils sont nés. Le leur est d'accepter notre culture ou, pour le moins, de ne pas nous imposer la leur. A Rome, dit-on, on vit comme les romains ! Que dire encore de la situation de notre Santé, de nos hôpitaux, du manque croissant de spécialistes, des déserts médicaux, tout un domaine que l'on disait, antan, être le meilleur du monde ? La Santé ne doit-elle pas être réhabilitée « quoi qu'il en coûte » ?

Chacun des thèmes abordés peut faire l'objet d'une interprétation différente et le ressenti de la marmotte ne demande qu'à être contredit. Elle aimerait tant se tromper, mais elle a peur d'avoir raison... En cette fin d'année, puissions-nous nous retrouver, quelles que soient nos origines ou nos croyances, pour partager ce moment de paix que devrait être la « trêve de Noël » ? Bonne fin d'année et Meilleurs Voeux (*principalement de bonne santé*) à toutes et tous !

Pierre DE CONTO



Prochain numéro au cours de la première quinzaine d'avril

En attendant, restez informés sur <https://arceavalduc.fr/> -

Nous écrire : arcea.valduc@gmail.com

Directeur de la publication
Rédacteur en chef
Saisie composition
Comité de Rédaction
Impression/Reproduction
Envoi du courrier
Nombre d'exemplaires
©
Dépôt legal

Richard Dormeval
Martine Gallemard
Martine Gallemard
Membres du bureau ARCEA de Valduc
CEA Valduc
Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier
500
ARCEA de Valduc
ISSN 2741-0633